

# Sexisme au travail: sensibilisation à la lutte contre les violences sexistes au travail

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement) Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Présentiel - Synchrone

## **Objectifs**

- Définir les violences sexistes (agissements sexistes, harcèlement sexuel)
- Connaître le cadre réglementaire des violences sexistes au travail (jusqu'aux sanctions disciplinaires et pénales)
- Prévenir, réagir, orienter

## **Public Visé**

• Tout public. DRH, managers, représentants du personnel, agents ...

## **Pré Requis**

## Objectifs pédagogiques

- Définir les violences sexistes (agissements sexistes, harcèlement sexuel)
- Connaître le cadre réglementaire des violences sexistes au travail (jusqu'aux sanctions disciplinaires et pénales)
- Prévenir, réagir, orienter

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Supports documentaires, notamment analyse des textes en matière de réglementation, ressources Anact...
- Exercices pratiques : études de cas, analyses de situations avec production de plans d'action, vidéos
- Nombreux échanges de pratiques tout au long de la formation
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

## Parcours pédagogique

- Définir les violences sexistes au travail
- Les agissements sexistes : sexisme « bienveillant », sexisme masqué, sexisme hostile
- Le harcèlement sexuel

#### • Le cadre réglementaire :

Analyse des textes de loi, les obligations en matière de prévention (primaire, secondaire, tertiaire), les sanctions applicables

Atelier : quelles bonnes pratiques en matière de prévention ?

#### • Prévenir :

- Identifier les facteurs de risques fréquents dans les organisations.

Atelier : comment agir sur ces facteurs concrètement ?

### Agir, réagir et orienter

- Les recours : dans vos organisations (référents, IRP, médecin du travail, RH...) et en dehors de l'organisation.

Atelier : étude de cas, comme faire face ?

### **Qualification Intervenant.e.s**

Marie PAITIER, Spécialiste des la prévention des VSST

Une journée pour apprendre à répérer les violences, accompagner et orienter les agents

#### Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation.

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

#### Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575



Durée

1

**7.00** Heures Jour

**Effectif** 

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne): 580.00

Inter Adhérent (Par personne): 530.00

Contactez-nous!

**Gaëlle DUCHER** 

De 4 à 16 Personnes

**Responsable Ingénierie Formation** 

Tél.: 0153391418

Mail: gaelle.ducher@adiaj.org